



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARR. SAINT ETIENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 20 octobre à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, MARAS L, D'AVERSA, LA MELA P, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A

Excusés avec pouvoirs : VIALARD JL (pouvoir à BOULHOL M)

Absents : FONT F

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M

Délibération N° 066-2022

Objet : - Subvention exceptionnelle Association des Parents d'Elèves de Farnay

L'association des parents d'élèves sollicite l'octroi d'une subvention dans le cadre de leur programme d'aménagement de bureaux pour un montant de 192.75 €.

Le Conseil Municipal alloue à l'**unanimité** une subvention exceptionnelle de 192.75 € à l'association des parents d'élèves de Farnay

Certifiée conforme

Farnay, le 21 octobre 2022

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

La secrétaire
Monique D'AVERSA

Publié sur le site de la commune
le 26/10/2022 par Béatrice GOUY Secrétaire générale

